

**RAPPORT SYNTHETIQUE DES ACTIVITES  
DU  
SECRETARIAT GENERAL**

**2017**

## INTRODUCTION

Un évènement majeur de l'année 2017 fut sans doute la victoire militaire des coalitions internationales opposées à Etat islamique en Syrie et en Irak. Il ne s'agit toutefois que de demi-victoires, le fondamentalisme violent restant toujours bien présent dans plusieurs pays du monde ; en outre, l'instabilité s'est accrue dans plusieurs Régions, en particulier dans le monde arabe et en Afrique centrale, et de nombreuses destructions liées à la guerre se révèlent largement irréparables.

On relèvera également, bien qu'il s'agisse d'actes symboliques dont la portée réelle reste encore à évaluer, les décisions successives des Etats-Unis de dénoncer l'accord de Paris sur le climat, puis de quitter l'agence des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), au prétexte de son prétendu parti-pris anti-israélien.

On soulignera enfin la montée en puissance de la Chine sur la scène internationale, sa stratégie économique lui ayant permis de bloquer un projet soutenu par plusieurs « poids lourds » européens, à savoir l'Allemagne, la France et l'Italie, qui visait à exercer un contrôle accru sur les investissements étrangers. Il s'agit d'un nouvel aveu de faiblesse d'une Union européenne déstabilisée par le « Brexit », et qui peine à trouver un nouvel élan sur des objectifs et des projets mobilisateurs. Il s'agit surtout d'une nouvelle preuve de supériorité d'un pays et de son Président, Xi Jinping, qui vient d'obtenir la conversion de son mandat à durée déterminée en un mandat à vie.

Trois mois plus tôt, le monde s'était pourtant ému des conditions de détention d'un prix Nobel chinois, Liu Xiaobo, atteint d'un cancer, et qui devait finalement décéder dans un hôpital sous surveillance médicale le 13 juillet. Aujourd'hui, ce sont les conditions de détention de sa veuve, Liu Xia, qui suscitent les inquiétudes de la Communauté internationale.

En dépit de ce qui précède, il faut toutefois également relever le succès des efforts déployés par notre compatriote au sein de la Commission européenne, Marianne Thyssen, avec son « socle européen des droits sociaux », un projet ambitieux visant à enrayer la concurrence déloyale dans le domaine social et à contribuer à la mise en place d'une Europe plus sociale.

Dans l'Eglise catholique, on relèvera la poursuite des réformes ayant conduit à la mise en place d'un dicastère pour le développement humain intégral, mais également, dans un domaine plus doctrinal, le non-renouvellement du mandat du préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal allemand Gerhard Müller, qui a depuis lors pris publiquement ses distances par rapport à certaines positions du pape François, rejoignant ainsi trois cardinaux qui avaient fait part tout aussi publiquement, quelques mois plus tôt, de leur « *dubia* » par rapport à l'exhortation apostolique « *Amoris Laetitia* ». Si on peut se réjouir de cette nouvelle ouverture de l'Eglise à la culture du débat, et de l'autonomie retrouvée de la recherche théologique, on peut toutefois également regretter que ces polarisations débouchent trop souvent sur des divisions qui nuisent au témoignage que notre Eglise est appelée à donner.

Toujours dans le même registre, on peut également se réjouir de la nomination de notre Cardinal, Jozef De Kesel, comme membre du dicastère pour la famille, les laïcs et la vie, le 24 décembre 2017. Il s'agit d'une belle reconnaissance de son action et de son orientation pastorale, dont toute l'Eglise qui est en Belgique peut être fière.

Plus près de nous encore, on rappellera un autre évènement, politique quant à lui, survenu en 2017, et qui est apparu à beaucoup comme un électrochoc : la décision du cdh d'en appeler, le 19 juin, à des majorités alternatives, sans le parti socialiste, en Région wallonne, en Communauté française et en Région bruxelloise. Cette décision faisait suite au scandale survenu au sein de l'intercommunale liégeoise « Publifin ». Elle n'a toutefois connu qu'un succès très relatif, puisque ce n'est qu'en Région wallonne qu'une telle majorité alternative a pu voir le jour.

## **1. LES ORGANISATIONS CHRETIENNES DE BELGIQUE FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE**

### **1.1 Groupe de concertation entre organisations chrétiennes**

En 2017 se sont poursuivies, au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC), les rencontres mensuelles de ce groupe avec, en particulier, les thèmes suivants :

- *Synthèse des principaux enseignements du colloque du CEPESS consacré à l'évolution des villes* par Antoine de Borman, directeur du CEPESS ;
- *La Belgique est-elle une utopie pour le temps présent ?* par Philippe Van Parijs, professeur à l'UCL, la KUL et à Oxford ;
- *Fainéants ou rentiers, les travailleurs en incapacité de travail ?* par notre ancien Président, le Dr. Jean-Pierre Schenkelaars, médecin-directeur de l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes ;
- *Service volontaire des jeunes : enjeux et perspectives*, par Nadia Cornejo, Secrétaire générale du Conseil de la Jeunesse Catholique.

La participation de notre secrétaire général à ces réunions est toutefois devenue moins régulière depuis sa nomination, en juin 2017, comme administrateur de l'Université de Namur, qui se réunit généralement au même moment.

### **1.2 Groupe de concertation entre les représentants des membres « chrétiens » de l'UNIPSO**

Cet autre groupe de concertation réunit les représentants des organisations chrétiennes membres de l'Union (francophone) des Entreprises à Profit Social (UNIPSO) et vise à assurer une coordination aussi optimale que possible entre leurs positions, principalement dans le cadre des débats menés au sein de l'UNIPSO, mais également, le cas échéant, dans d'autres cadres.

Il s'est réuni à quelques reprises en 2017, généralement en amont des réunions du bureau de l'UNIPSO. Parmi les thèmes abordés, on relèvera, en particulier, les travaux du nouvel OIP wallon chargé d'accueillir les compétences transférées dans le domaine de la sécurité sociale, l'AViQ, ainsi que les accords non-marchand en Région wallonne et en Communauté française

### **1.3 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française**

Ce groupe ne s'est réuni qu'une fois en 2017, le 24 avril, pour examiner le projet de réforme des Aides Publiques à l'Emploi (APE) en Région wallonne. Ce projet est toutefois mort-né en raison de la chute du gouvernement wallon évoquée plus haut.

## **2. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » FEDERALES, FLAMANDES ET INTERNATIONALES**

### **2.1 CARITAS CATHOLICA BELGICA**

Si Caritas catholica Belgica a pu, longtemps, jouer un simple rôle de « facilitateur » ou de plateforme d'information mutuelle entre ses composantes, elle a continué à s'affirmer de plus en plus, en 2017, comme un véritable catalyseur de leur rapprochement, et le lieu de concertation où s'élaborent les initiatives susceptibles d'y contribuer.

L'année 2017 a vu se produire, à cet égard, plusieurs développements importants.

En particulier, il y a été convenu de placer sous l'autorité de Caritas Belgica les commissions « volontariat » et « services généraux ». Cette dernière vise à adopter une approche d'ensemble pour les processus dits « horizontaux », à savoir les relations humaines, les finances, la logistique et les autres services d'appui (informatique, ...).

C'est également au sein de Caritas Belgica qu'ont été lancés deux chantiers importants visant l'adoption de *memoranda* en vue des élections communales d'octobre 2018 et nationales/régionales de mai 2019.

Enfin, c'est encore sous l'égide de Caritas Belgica que s'est déroulée la troisième journée bisannuelle « Caritas ». Celle-ci s'est tenue, cette année, le 17 octobre, journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Y ont participé une cinquantaine de membres, collaborateurs et volontaires des organisations « Caritas » centrales et régionales, précisément autour du *memorandum* 2018.

Cette journée a débuté avec une présentation par notre évêque référendaire, M<sup>gr</sup>. Jean-Pierre Delville, de la lettre des évêques belges « *Populorum Communio* », adoptée quelques mois plus tôt.

Cette journée fut, de l'aveu de la plupart de ses participants, une belle réussite, et a permis à chacun de découvrir des visages de Caritas qu'il ne soupçonnait souvent pas.

## **2.2 CARITAS WALLONIE**

Un évènement important de l'année 2017 fut, sans conteste, la création d'une nouvelle structure ayant vocation à intervenir en Wallonie en matière « opérationnelle » et ce, plus spécifiquement dans le domaine du logement.

La création de cette association trouve son origine dans la crise de l'asile de 2015, qui a abouti au constat que nous ne disposons pas, en Belgique francophone, d'une entité « Caritas » susceptible de développer de nouveaux types d'initiative pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, à la différence de ce qui était le cas en Flandres. Il fut dès lors convenu de « recycler » l'une des Caritas diocésaines du diocèse de Tournai, Caritas secours Hainaut, qui faisait, en quelque sorte, double emploi, et de l'affecter à cette fin tout en modifiant la composition de ses instances.

Cette association a pour objectif la promotion de la solidarité en Wallonie, principalement par le biais du logement et pour une population d'origine étrangère, tout en tenant compte du fait qu'une des façons d'atteindre cet objectif consiste à encourager la mixité des publics.

Pour cette raison, il a été convenu de réintroduire, par le biais de cette association, une nouvelle demande d'agrément comme association de promotion du logement (APL), une demande antérieure introduite par Caritas secours Hainaut n'ayant pu aboutir.

Un autre de ses défis consistera à articuler son fonctionnement à celui des Caritas diocésaines, plus proches des réalités locales, tout en sachant qu'en vertu du concept « housing first » qui lui sert de paradigme, le logement a vocation à servir de « point d'accrochage » pour l'ensemble des interventions visant l'épanouissement des personnes en situation de grande vulnérabilité.

## **2.3 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE »**

Cette commission, à nouveau recomposée et rebaptisée en 2016 d'après son appellation originale, s'est réunie à plusieurs reprises en vue de deux objectifs :

- Le premier consistait à assurer un suivi de la lettre des évêques : « Vivre ensemble avec les réfugiés et migrants, nos frères et sœurs », publiée l'année précédente, et à laquelle elle avait largement contribué. En particulier, le souhait était de s'adjoindre le concours de la presse pour mettre en évidence des réponses de communautés paroissiales ou locales à la demande qui leur avait été faite par Caritas et par nos évêques lors de la crise de l'accueil de 2015, appel qui invitait chaque paroisse à accueillir une famille de demandeurs d'asile. Ce souhait n'a toutefois pas pu se réaliser.
- Le deuxième consistait à préparer une nouvelle lettre des évêques à l'occasion du carême 2017, qui coïncidera avec le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'encyclique « *Populorum Progressio* ». Cette lettre, intitulée « *Populorum Communio* », déjà évoquée dans ce rapport, a été élaborée en association étroite avec « Entraide et Fraternité » et sa consœur flamande, « Broederlijk Delen », en raison notamment de leur implication dans les campagnes de carême.

## 2.4 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG »<sup>1</sup>



Cette société a été créée en 1994 par les Caritas de Luxembourg et de Trèves sous la forme d'un groupement européen d'intérêt économique, en vue de promouvoir la dimension sociale de la grande région européenne Sar-Lor-Lux. En font, en outre, partie actuellement notre Caritas ainsi que celle du diocèse de Metz.

Elle a tenu, en 2017, son Assemblée générale, qui a convenu d'organiser à nouveau, en 2018, une journée de rencontres transfrontalière axée sur le volontariat. Un groupe de préparation s'est réuni à deux reprises, mais il ne nous a pas été possible d'y participer en raison de conflits d'agenda. Nous gardons toutefois l'intention de participer activement à la préparation et au déroulement de cette journée de rencontre.

## 2.5 CARITAS EUROPA<sup>2</sup>



La Conférence Régionale (Assemblée générale) de Caritas Europa s'est tenue, en 2017, le 12 mai à Bruxelles.

Elle fut rehaussée par la présence du cardinal Turkson, préfet du nouveau dicastère pour le service du développement humain intégral, dont il a présenté la structure et les compétences.

Pour rappel, ce dicastère reprend notamment les attributions de l'ancien Conseil pontifical « *Cor Unum* », dont relevaient les Caritas, ainsi que celles du Conseil pontifical « Justice et paix ».

Participait également à cette conférence régionale M<sup>gr</sup>. Segundo Tejado Muñoz, sous-secrétaire de ce même dicastère.

L'un des principaux enseignements de cette présentation a confirmé la grande importance accordée par le pape François à la problématique des migrations, dont il a tenu à assumer lui-même la responsabilité ultime, à la différence des autres domaines couverts par ce dicastère.

Outre cette conférence, une autre réalisation importante de Caritas Europa fut, en 2017, son intervention décisive dans la conception et l'approbation d'un projet tantôt qualifié par l'acronyme « DEAR » (Development, Education and Awareness-Raising), tantôt par « MIND » (Migration, interconnectedness, Development), projet auquel Caritas Belgique collabore activement. Ce projet, comme son nom l'indique, consiste en un approfondissement des liens existant entre les problématiques du développement et de la migration, avec un accent particulier sur la sensibilisation du public.

## 2.6 CARITAS INTERNATIONALIS<sup>3</sup>

En continuité par rapport à 2016, deux volets essentiels de l'action de Caritas internationalis nous paraissent devoir être relevés ici :

- Le premier s'inscrit dans le cadre de son activité de plaidoyer et a consisté dans le lancement de la campagne mondiale « *Share the Journey* » (en français : partager le chemin). Cette campagne s'inscrit elle-même dans le cadre plus large de la nouvelle stratégie mondiale dite « du développement durable », dont les objectifs remplacent désormais les objectifs du millénaire. Une

---

<sup>1</sup> <http://projekt1.sic-icg.eu/>

<sup>2</sup> [www.caritas-europa.org](http://www.caritas-europa.org)

<sup>3</sup> <http://www.caritas.eu>

initiative importante, étroitement liée à cette stratégie, devra d'ailleurs consister en l'adoption, en septembre de cette année, de deux « pactes » mondiaux sur les réfugiés et sur la migration. La campagne « *Share the Journey* » insiste, en particulier, sur les objectifs concernant la migration et promeut, en particulier, les « 20 points d'intervention pour les pactes mondiaux » du Vatican <sup>4</sup>.

- Le deuxième consiste en la poursuite du dispositif de mise en œuvre des « normes de gestion ». Une évaluation de Caritas Belgique a eu lieu à cet effet en 2017 par deux évaluateurs externes chargés chacun de deux des quatre volets de ces normes, mais l'une des évaluations ayant été manifestement effectuée de façon assez fantaisiste, il a été convenu de soumettre également au premier des deux évaluateurs les deux volets dont la deuxième n'avait pu s'acquitter de façon convaincante. La fin de cette évaluation est donc attendue en 2018.

### 3. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND

#### 3.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC) <sup>5</sup>

L'UNISOC a connu, en 2017, deux changements importants avec le départ de deux de ses représentants « historiques » :

- Son président, le prof. Jan Peers, qui cède le relais à Alain Cheniaux tout en restant vice-président ;
- Sa directrice, Sylvie Slangen, qui passe le relais à Erik Van Laer.

Indépendamment de ces changements, le travail de l'UNISOC s'est poursuivi à un rythme soutenu. Il a principalement, en 2017, porté sur les questions et matières suivantes ;

- Adoption d'un accord global 2017-2020 pour le secteur non-marchand fédéral, principalement d'application dans le domaine des soins de santé ;
- Adoption d'un texte sur la « vision » de l'UNISOC, après une longue gestation... ;
- Problématique des réquisitions en cas de grève, en particulier dans le secteur à profit social ;
- Commission Paritaire 337 : champ d'application et débat sur la flexibilité ;
- Maribel social ;
- Accord Interprofessionnel (AIP) 2017/2018, en particulier la question de la norme salariale, des nouveaux régimes de chômage avec complément d'entreprise (RCC) et le budget mobilité, débat dans lequel l'UNISOC a joué un rôle de premier plan grâce à la qualité de ses propositions ;
- Position par rapport au caractère discriminatoire des mesures concernant l'écartement pour le secteur à profit social
- Propositions gouvernementales relatives au travail dit « sur mesure » ;
- Problématique de la diversité et de la discrimination dans les recrutements, question qui a donné lieu à l'organisation d'une journée d'information ;
- Réforme du droit des sociétés – en ce compris la loi sur les ASBL
- Le « tax shift » et les possibilités d'utilisation des marges pour des augmentations de salaire
- Groupes à risque : composition du comité de gestion
- Union européenne : participation aux travaux du CEEP, participation à une rencontre des membres belges du Parlement Européen, journée d'étude sur le « Juncker package », projet « PESSIS », Semestre européen
- Avis du Conseil supérieur des volontaires et du Conseil National du Travail sur le travail dit « semi agoral », un projet totalement détourné de sa finalité par le Gouvernement au profit d'un encouragement du travail non-déclaré ;
- Mesures en faveur des aidants proches
- Réforme du système des vacances annuelles
- Le nouveau règlement général sur la protection des données (GDPR)
- La problématique de la réduction structurelle des charges
- Les initiatives de prévention du burn-out
- Fonds de fermeture des entreprises

---

<sup>4</sup> [http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014\\_2019/plmrep/COMMITTEES/LIBE/DV/2018/01-08/20\\_Pastoral\\_Action\\_Points\\_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/plmrep/COMMITTEES/LIBE/DV/2018/01-08/20_Pastoral_Action_Points_FR.pdf)

<sup>5</sup> <http://www.unisoc.be/>

- Mise en conformité du régime de vacances annuelles au regard du droit européen

### **3.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO) <sup>6</sup>**

A l'instar de l'UNISOC au niveau fédéral et de la CBENM en Région bruxelloise, l'UNIPSO représente les intérêts du secteur à profit social en Région wallonne et en Communauté française.

L'un de ses principaux chantiers en 2017 a été, comme on l'a déjà évoqué, la poursuite de la mise en place de la nouvelle structure « réceptacle » des compétences transférées en matière de sécurité sociale en Wallonie, l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) – celle-ci reprenant également à son compte les compétences de l'Agence Wallonne pour l'intégration des Personnes Handicapées (AWIPH).

L'étape suivante du processus, qui a pu être menée à bien en 2017, est la signature de son contrat de gestion, étape ambitieuse puisqu'elle porte à la fois sur la définition du contexte, des objectifs généraux et des objectifs plus spécifiques sur lesquels se baseront les évaluations futures.

Parmi les missions essentielles de l'AViQ figurent, en particulier, la mise en place du futur modèle wallon d'allocations familiales, en lien aussi étroit que possible avec celui qui doit être mis en place en Région bruxelloise. A la fin de l'année 2017, en dépit d'avancées importantes, les principaux arbitrages politiques sur ces questions n'avaient pas encore pu aboutir.

Une autre mission essentielle de l'AViQ est la mise en place d'une assurance-autonomie, chantier qui a également connu une progression importante en 2017 avec l'adoption, par le Gouvernement wallon, d'une note politique de la Ministre de l'Action Sociale et de la Santé, Alda Greoli, sur cette question.

Outre ces matières plus spécifiquement liées à l'AViQ, 2017 a également vu aboutir un chantier important et complexe en souffrance depuis plusieurs années, à savoir celui portant sur la réforme de la fonction consultative. Outre l'AViQ, directement concernée par cette fonction, ce chantier concernait également le Comité Economique et Social Wallon (CESW), peu disposé à se laisser déposséder de ses importantes prérogatives en ce domaine.

Un autre chantier important pour l'UNIPSO a été, en 2017, le projet de réforme des Aides Publiques à l'Emploi, déjà évoqué dans ce rapport, un projet qui devait toutefois connaître une fin précipitée avec le changement de majorité intervenu en cours d'année en Région wallonne.

2017 a, par ailleurs, vu reprendre à différents niveaux de pouvoir les négociations en vue de la conclusion de nouveaux accords pour le secteur non-marchand. Celles-ci n'ont toutefois pu aboutir, outre l'accord fédéral évoqué plus haut, qu'au niveau de la Communauté française, et ce, pour les quatre principaux secteurs concernés que sont le secteur socio-culturel, l'aide à la jeunesse, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et les maisons de justice.

Au niveau européen, on signalera une belle réussite, en 2017, du projet « PESSIS », avec la création d'une nouvelle « Fédération Européenne des Employeurs Sociaux » (FESE), lors d'une séance solennelle qui s'est tenue le 20 octobre dans les locaux du Comité Economique et Social Européen (CESE).

Sur un plan plus spécifique, l'UNIPSO a encore vu, en 2016, sa représentation s'élargir à d'autres lieux de concertation, d'avis ou de décision. Ce fut notamment le cas du comité de programmation de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Des débats complexes ont également porté sur la représentation à la commission d'agrément des titres-services, pour laquelle d'autres fédérations représentatives de certains segments de l'économie sociale font également valoir leurs prétentions.

### **3.3 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV) <sup>7</sup> ET CONSEIL SUPERIEUR DES VOLONTAIRES**

Le thème de la campagne 2017 de la PFV a été « tous libres d'être volontaires », et tombait à point nommé dans la mesure où, comme on y a déjà fait allusion, cette année a vu le Gouvernement se livrer à une dénaturation sans précédent de deux concepts fondamentaux du volontariat, à savoir d'une part, son caractère... volontaire, et de l'autre, sa limitation à la sphère « gratuite » de l'activité humaine, à l'exclusion de toute finalité intéressée.

---

<sup>6</sup> <http://www.unipso.be>

<sup>7</sup> <http://levolontariat.be>

Cette initiative malencontreuse était d'autant plus inattendue qu'elle trouvait son origine dans le parti même de la Ministre compétente pour le volontariat, M<sup>me</sup> De Block, avec laquelle une rencontre extrêmement positive avait eu lieu quelques semaines plus tôt pour lui exposer le « parcours du combattant » que constituait l'accès au volontariat pour les bénéficiaires d'allocations sociales.

Le projet en question, adopté l'année précédente par le Conseil supérieur des volontaires, puis par le Conseil national du travail, était, par conséquent, porté à la fois par le monde associatif et par les partenaires sociaux.

Il était dès lors d'autant plus étonnant que le Gouvernement fasse fi de ce consensus suffisamment rare pour être souligné et instrumentalise le projet pour un faire un simple élément d'un accord global visant à « régulariser » le travail non-déclaré.

La vigueur de la protestation qui a suivi cette décision a permis de suspendre la décision gouvernementale dont on ne savait toujours pas, à la fin de l'année, ce qu'il allait en advenir.

Notons enfin, à propos de la PFV, qu'en raison du développement du volontariat au sein de Caritas, il a été convenu que le mandat d'administrateur qui nous y échoit serait désormais assumé par une représentante de son équipe « volontariat ».

### **3.4 FONDATION ROI BAUDOIN (FRB) – COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE <sup>8</sup>**

2017 constituant une année de transition entre deux mandats, ce comité ne s'est réuni qu'une seule fois, le mandat de notre secrétaire général y ayant été renouvelé.

Cette réunion a porté sur trois présentations suivies d'échanges :

- La première, par des représentants de la Banque Nationale de Belgique, a porté sur sa publication annuelle relative aux institutions sans but lucratif (ISBL)
- La deuxième, par deux chercheurs, a porté sur leur étude des « collectifs citoyens »
- La dernière a porté sur l'état d'avancement de l'outil de la FRB sur la gouvernance.

### **3.5 FONDS PRINCE PHILIPPE <sup>9</sup>**

Ce fonds vise « à stimuler un dialogue permanent et des échanges entre les différentes Communautés du pays ».

Il mène actuellement des actions dans trois domaines principaux :

- Programmes d'échanges entre écoles francophones et néerlandophones (plus de 300 écoles participantes)
- Projet « ID City » visant à permettre à des jeunes en risque de décrochage scolaire ou social d'élaborer ensemble un projet, des « lauréats » étant élus parmi les jeunes eux-mêmes pour être, ensuite, accompagnés par des professionnels. Ce projet est développé dans trois villes, en l'occurrence, en 2016, à Bruxelles, Mechelen et Charleroi.
- Le projet « Belgodyssée » réunissant de jeunes journalistes francophones et néerlandophones pour la couverture conjointe d'un évènement.

Le Comité de gestion de ce fonds ne s'est réuni qu'une fois en 2017. Cette réunion a consisté en une évaluation de ces différents programmes ainsi qu'à la sélection des villes et projets qui bénéficieront de l'édition suivante du projet « ID City ».

En outre, a également été présenté, au cours de cette réunion, le projet de « PASS musées » consistant à permettre l'accès quasiment gratuit à tous les musées de Belgique moyennant l'achat d'une carte annuelle à prix réduit pour certains types de publics.

---

<sup>8</sup> <http://www.kbs-frb.be/otheractivity.aspx?id=302919&langtype=2060>

<sup>9</sup> <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Themes/Democracy/99639>



## **4. LES AUTRES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES**

### **4.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG) <sup>10</sup>**

Le CEDAG est le réseau européen représentant les intérêts communs aux associations d'intérêt général.

Sa principale fonction a été, en 2017, de servir de « chaînon manquant » entre ses membres et les plateformes associatives paneuropéennes et intersectorielles, auxquelles elles ne peuvent souvent adhérer dans la mesure où plusieurs d'entre elles ne regroupent que des organisations capables de démontrer elles-mêmes une représentativité plus large que ne le peuvent les organisations nationales ou, a fortiori, régionales.

### **4.2 LA PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS ») <sup>11</sup>**

Cette plateforme est la principale coupole représentative du secteur social au niveau européen, et se compose d'une quarantaine d'organisations européennes dont Caritas Europa et le CEDAG.

Traditionnellement financée par la Commission sur deux lignes budgétaires (non-discrimination et inclusion sociale), elle bénéficie, depuis 2005, d'un cadre mieux adapté à sa spécificité, lui permettant ainsi de développer à la fois des actions relatives aux deux thèmes susmentionnés et des actions plus généralement liées au dialogue civil et à la démocratie participative.

Elle a connu, en 2017, plusieurs changements importants, notamment celui de son directeur, et a continué à récolter les succès d'estime en étant invitée à une série d'événements et de rencontre de haut niveau. On relèvera, en particulier, le sommet de Göteborg lors duquel notre compatriote, la commissaire à l'emploi et aux affaires sociales Marianne Thyssen, a réussi à obtenir de la part des trois institutions européennes une proclamation solennelle de son « socle européen des droits sociaux », ainsi qu'on l'a déjà évoqué dans l'introduction au présent rapport.

### **4.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX)**

Ce réseau, le principal représentant, dans l'Union européenne, des services sociaux non-lucratifs, a été fondé en 2011, mais c'est en 2013 qu'il a formellement acquis la personnalité juridique sous forme d'association internationale sans but lucratif de droit belge. Il constitue le prolongement de l'ancien « réseau informel des prestataires européens de services sociaux » (INSSP), et regroupe notamment Caritas Europa ainsi que le CEDAG.

Les membres de ce réseau sont, pour la plupart, des membres de la plate-forme sociale qui ont estimé devoir disposer d'un lieu où puissent être approfondies les questions spécifiques aux prestataires de services sociaux. Outre les échanges réguliers sur les questions d'actualité, c'est également au sein de ce réseau qu'est né le projet « PESSIS », déjà évoqué dans ce rapport. Ce projet, financé par la Commission européenne, vise à promouvoir la représentation des prestataires de services sociaux et de santé dans le dialogue social en Europe, à l'instar de ce qui est déjà le cas en Belgique.

### **4.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF) <sup>12</sup>**

« Social Economy Europe », précédemment la « Conférence européenne permanente des coopératives, Mutualités, Associations et Fondations » (CEP-CMAF), est la principale plate-forme européenne de l'économie sociale. Le CEDAG y représente sa composante associative, qui en est également la principale d'un point de vue numérique – même s'il serait injustifié de considérer que l'ensemble du monde associatif relève à proprement parler de l'économie sociale.

Son rôle principal a consisté à venir en appui à l'intergroupe « Economie sociale » du Parlement européen, ainsi qu'à promouvoir l'économie sociale dans toutes les enceintes européennes concernées.

---

<sup>10</sup> <http://www.cedag-eu.org>

<sup>11</sup> <http://www.socialplatform.org>

<sup>12</sup> <http://www.socialeconomy.eu.org/>

C'est ainsi qu'en 2017, lors d'une séance de cet intergroupe qui s'est déroulée au Comité économique et social européen, notre secrétaire général a eu l'occasion d'interpeller l'un des Vice-Présidents de la Commission européenne, Jyrki Katainen, au sujet du mouvement préoccupant de divergence actuellement à l'œuvre au sein de l'Union européenne, à contre-courant de l'appel du Traité de Rome à une « Union sans cesse plus étroite entre les peuples européens ».

## CONCLUSION

Il n'est pas simple de reconstituer une image globale sur base des images parcellaires dont est émaillé un rapport d'activités tel que celui-ci...

A l'heure d'écrire ces lignes, on aperçoit toutefois un nombre préoccupant de lignes de fracture au sein de nos sociétés, et de la société belge en particulier. L'une de celles qui nous importe tout particulièrement est celle qui tend à diviser nos communautés linguistiques.

A cet égard, trois exemples paraissent révélateurs :

- Le projet gouvernemental visant à étendre les possibilités de « visites domiciliaires », sur base de soupçons selon lesquels les occupants des logements en question hébergeraient une ou des personne(s) en séjour irrégulier, se heurte à une vive résistance en Belgique francophone, alors qu'il paraît au contraire plus largement accepté en Flandres. On en veut pour témoin le fait qu'alors qu'en Belgique francophone, notre évêque référendaire, M<sup>gr</sup>. Delville, prenait publiquement et courageusement position contre ce projet de loi, il n'est pas apparu possible d'adapter la même position du côté flamand ;
- Le projet, évoqué dans ce rapport, d'extension de la loi relative aux droits des volontaires pour « régulariser » des situations de fraude fiscale et sociale paraît, à nouveau, susciter davantage de résistance en Belgique francophone qu'en Flandres, au point qu'au début de l'année 2018, seules les confédérations francophones du secteur à profit social et la plateforme francophone du volontariat l'avaient condamné publiquement ;
- Le projet de réforme de la loi sur les ASBL, également évoqué plus haut, a suscité en Belgique francophone une opposition assez vive, donnant même lieu à une pétition qui a recueilli, en deux semaines, plus de 14 000 signatures. Cette opposition a d'ailleurs été relayée par le Cdh, qui s'est ému des répercussions qu'il risque d'avoir sur l'ensemble de la vie associative. Ici encore, il n'en a pas été de même en Flandres, où un point de vue plus pragmatique semble prévaloir.

Sans doute ne s'agit-il ici que de questions particulières. Toutefois, il convient d'éviter la multiplication de telles pommes de discorde, qui peuvent conduire progressivement à l'élargissement d'un fossé qu'il sera, ensuite, difficile de combler.

2018 sera une année d'élections communales, prélude à celles, plus nombreuses, de 2019 puisqu'elles seront à la fois européennes, fédérales et régionales. Comme Caritas, nous nous efforcerons de continuer à contribuer à une meilleure connaissance réciproque de nos réalités respectives et à une implication plus crédible des citoyens, particulièrement des plus vulnérables, dans les décisions qui les concernent.

Annexe 1 : représentants des membres et administrateurs au 1/4/2018

	AG	CA
Evêque-délégué : M <sup>gr</sup> . Jean-Pierre Delville	*	*
Président : M. Michel Kesteman	*	*
Vice-Président : M. Pierre Smiets (UNESSA)	*	*
Mme Axelle Fischer (Entraide et Fraternité/Action Vivre Ensemble)	*	*
M. l'Abbé Philippe Coibion (diocèse de Namur)	*	*
M. Jean-Marie Bonameau (FIMS)	*	*
M. François Cornet (Caritas International Belgique)	*	*
D <sup>hr</sup> . Dominic Verhoeven (Caritas Vlaanderen)	*	*
M. Bruno Withoeck (vicariat de Bruxelles)	*	*
M. l'Abbé Giorgio Tesolin (diocèse de Tournai)	*	*
M. l'Abbé Baudouin Charpentier (diocèse de Liège)	*	
M <sup>me</sup> Isabelle Gaspard (FIMS)	*	
M. Stephan Mercier (Fédération des Institutions Hospitalières)	*	
M. Michel Molitor (Entraide et Fraternité – Action Vivre Ensemble)	*	
M <sup>me</sup> Fabienne Perot (Caritas secours)	*	
M. Patrick Plateau (diocèse de Tournai)	*	
M. Frank Deconinck (Caritas International Belgique)	*	

Annexe 2 : liste des mandats du secrétaire général au 1/1/2018.

	AG	CA
Caritas catholica en Belgique francophone et germanophone ASBL	Invité	invité
Caritas Vlaanderen ASBL	X	X
Caritas catholica Belgica ASBL	X	X
Caritas direct ASBL	X	X
Caritas secours ASBL	X	invité
Caritas secours Hainaut ASBL	X	X
Caritas Europa AISBL	X	Trésorier
Entraide & Fraternité ASBL	X	Observ
Vivre Ensemble ASBL	X	Observ
Vivre Ensemble Education ASBL	X	Invité
Groupe de concertation SEGEC	n.a.	n.a.
Commission épiscopale « Diaconie »	n.a.	n.a.
Union Nationale des Entreprises à Profit Social (UNISOC - ex-CENM) ASBL	X	X
Union (francophone) des Entreprises à Profit Social (UNIPSO - ex-UFENM) ASBL	X	X
Conseil national du travail - GT "Europe"	n.a.	n.a.
Comité économique et social européen – groupe de préparation « FEB »	n.a.	n.a.
Comité économique et social de Wallonie – Commission « Finances – institutionnel »	n.a.	n.a.
Société interrégionale Caritas Sar-Lor-Lux GEIE	X	X
Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) AISBL	X	Président
Parlement européen - intergroupe "économie sociale"	n.a.	n.a.
Social Economy Europe ASBL	X	X
Social Services Europe AISBL	X	X
Plateforme des ONG européennes du secteur social AISBL	X	
Service public de programmation « intégration sociale » - Plateforme belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale	n.a.	n.a.
Fondation Roi Baudouin – observatoire de la vie associative	n.a.	n.a.
Fonds Prince Philippe – Comité de gestion	n.a.	n.a.
ASBL Université de Namur	X	X
ASBL « Viviers Santé » (Grand Hôpital de Charleroi)	X	
ASBL Grand Hôpital de Charleroi	X	

Annexe 3 : liste et tâches des permanents, régime de travail au 1/1/2018

<u>Nom, Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Type de contrat</u>	<u>Date entrée</u>	<u>Barème</u>
<b>EMPLOYES</b>				
Patrick Debucquois	Secrétaire général	CDI	1/04/1997	CP 330 1.92
Hossein Glilah	Comptable	CDI ACS	1/01/1990	ACS B101
Hélène Agelacis	Secrétaire	CDI ACS	1/04/2013	ACS
Vatsana Phepsavath	Commis	CDI ACS mi temps	1/07/2015	ACS E101
<b>PREPENSIONNEES</b>				
Francine Debecker				
Patricia de Hemptinne				

Le personnel dispose de chèques-repas ; le secrétaire général, engagé sous le même régime qu'auprès de son employeur précédent (FIH), bénéficie de la reprise de son assurance-groupe.

**Nous remercions la Région bruxelloise et Actiris pour leur intervention financière dans le traitement de plusieurs de nos permanents.**

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>1. LES ORGANISATIONS CHRETIENNES DE BELGIQUE FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE</b> .....	<b>3</b>
1.1 Groupe de concertation entre organisations chrétiennes.....	3
1.2 Groupe de concertation entre les représentants des membres « chrétiens » de l'UNIPSO.....	3
1.3 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française .....	3
<b>2. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » FEDERALES, FLAMANDES ET INTERNATIONALES</b> .....	<b>3</b>
2.1 CARITAS CATHOLICA BELGICA.....	3
2.2 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE ».....	4
2.3 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG » .....	5
2.4 CARITAS EUROPA .....	5
2.5 CARITAS INTERNATIONALIS .....	5
2.6 RIVESPERANCE .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND</b> .....	<b>6</b>
3.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC) .....	6
3.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO) .....	7
3.3 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV) ET CONSEIL SUPERIEUR DES VOLONTAIRES .....	7
3.4 FONDATION ROI BAUDOIN (FRB) – COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE .....	8
3.5 FONDS PRINCE PHILIPPE .....	8
<b>4. LES AUTRES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES</b> .....	<b>9</b>
4.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG) .....	9
4.2 LA PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS ») .....	9
4.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX).....	9
4.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF) .....	9
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>10</b>